

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Maurice, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le douzième jour du mois d'avril de l'an deux mille dix à compter de dix-neuf heures trente minutes et à laquelle étaient présents:

Monsieur le maire : Gérard Bruneau
Mesdames et Messieurs les conseillers: Donald Jacob
Angèle Desfossés
Mario Massicotte
Marc-André Lallemand
Sophie Gagnon
Michel Beaumier

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-04-84

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Desfossés, appuyée par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2010
3. Adoption des chèques émis et des achats
4. Dépôt des états financiers par Dessureault, Leblanc, Lefebvre, c.a.
5. Questions de l'assemblée
6. Nomination du vérificateur pour l'année 2010
7. Dérogation mineure – dossier 468, rue Benoît
8. Demande d'appui à la CPTAQ – dossier lot 3 995 447
9. Inscription de madame Andrée Neault au congrès annuel de l'ADMQ du 19,20 et 21 mai 2010
10. Inscription de M. Sylvain Montreuil au congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie
11. Demande de la Journée de la famille des Chenaux
12. Achat des lots 4 567 569 et 4 567 554 pour les rues Andréanne Benoît et le prolongement de la rue Benoît et mandater le notaire
13. Résolution pour la location d'un chapiteau pour le camp de jour
14. Règlement numéro 2010-504 établissant la rémunération des membres du conseil municipal et abrogeant le règlement numéro 282
15. Demande du réseau Quad Mauricie
16. Demande du comité d'embellissement pour la construction de 2 boîtes à fleurs
17. Demande du Bulletin des Chenaux pour le cahier spécial 35^e anniversaire de l'école secondaire Le Tremplin
18. Résolution pour la mise en œuvre d'une programmation conjointe des loisirs et de la politique familiale
19. Offre de Pagé construction
20. Soumissions pour les travaux d'asphaltage dans les secteurs Benoît et Brûlé
21. Demande d'aide financière de M. Phylip Alarie
22. Demande de la Fête des moissons 2010
23. Tournoi de golf de la Fête de la Solidarité
24. Lettre de la CSST concernant le directeur du service incendie
25. Offre de service pour l'entretien de la climatisation au bureau municipal
26. Résolution relative au projet de loi C-429
27. Demande de remboursement pour le bris d'un pantalon à la salle
28. Modification pour la peinture des portes au garage
29. Résolution pour élections simultanées scolaires et municipales
30. Résolution pour la proclamation de la semaine de l'action bénévole
31. Résolution pour le sort du nucléaire au Québec
32. Tournoi de golf de la Fondation du CSSS de Trois-Rivières
33. Résolution pour le programme d'aide à l'entretien du réseau routier locale – compensation de base aux municipalités
34. Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités
35. Inscription de Mme Andrée Neault à la formation de l'ADMQ le 19 octobre 2010
36. Demande d'autorisation de passage pour la Classique Louis Garneau-Cascades Montréal-Québec
37. Rapport financier au 28 février 2010
38. Lettre du ministre Laurent Lessard pour le règlement 2009-487 relativement à l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Trois-Rivières

39. Résolution pour demander au MTQ le transfert de la subvention pour la piste cyclable
40. Résolution pour l'achat d'une remorque
41. Résolution pour l'achat d'équipement pour l'aqueduc
42. Demande de don de la Société canadienne du cancer
43. Résolution pour l'offre d'achat du 1544, rue Notre-Dame, lot 3 994 357
44. Avis de motion pour le projet de règlement concernant l'achat du 1544, rue Notre-Dame, lot 3 994 357
45. Résolution pour l'offre d'achat d'une partie du lot 3 995 023
46. Avis de motion pour projet de règlement d'emprunt pour les travaux d'asphaltage du secteur Benoît
47. Avis de motion pour projet de règlement d'emprunt pour les travaux d'asphaltage du secteur Brûlé
48. Demande du Journal La Gazette de la Mauricie pour le 30^e anniversaire du Centre d'action Bénévole de la Moraine
49. Résolution pour mandater M. Jean Châteauneuf, arpenteur pour les travaux d'asphaltage concernant la partie du lot 3 995 023
50. Information

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2010

2010-04-85

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE le procès-verbal du 1^{er} mars 2010 soit adopté tel que présenté.

ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES ACHATS

2010-04-86

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement des dépenses suivantes et avise les membres du conseil qu'elle a les crédits disponibles pour payer lesdites dépenses jusqu'à un montant de 192 300,62 \$.

Salaires de mars	Maires et conseillers	2 833,01 \$
	Employés municipaux	24 021,11 \$
	Pompiers	3 011,78 \$
SCFP 2578 St-Maurice	Cotisations syndicales février	435,23 \$
Caterpillar Financial services	Capital sur location pépîne	1 632,03 \$
Hydro-Québec	Électricité	21 139,43 \$
Vidéotron	Téléphones	496,61 \$
Société Can. des postes	Circulaires	809,30 \$
Société Can. des postes	Timbres	427,11 \$
Financière Banque Nationale	Intérêt # 452 Pruneau # 496 St-Alexis	3 446,85 \$
Ville de Trois-Rivières	Agence mun. Financement et dévelop. des centres d'urgence	215,55 \$
Patrick Bédard	Support à camion	250,00 \$
Bibliothèque St-Maurice	Achat volume, papeterie, etc.	1 650,00 \$
Leucan Mauricie	Cotisations à des associations	50,00 \$
Maison transition de la Batiscan	Cotisations à des associations	50,00 \$
AFÉAS Région Mauricie	Frais de déplacement	45,00 \$
SSQ investissement et retraite	Fond de pension à payer	3 070,16 \$
Pagé Construction, division Sintra	Retenue à payer	50 000,00 \$
Services des loisirs Condors	Subvention loisirs	2 000,00 \$
Clément Houle	Remboursement dérogation mineure	200,00 \$
Marc-André Lallemand	Support pour télé	117,35 \$
Proludik inc.	Fête de la famille	300,00 \$
SSQ investissement et retraite	Fond de pension à payer	3 049,85 \$
Andrée Neault	Frais de poste (petite caisse)	62,82 \$
Pagenet du Canada inc.	Téléavertisseurs	184,94 \$
Revenu Canada	Déductions à la source	4 144,14 \$
Revenu Québec	Déductions à la source	9 444,01 \$
Visa Desjardins	Petits outils, accessoires	683,85 \$
CSST	CSST à payer	11 380,52 \$
Bell Canada	Téléphone surveillance aqueduc	56,70 \$
Telus Mobilité	Téléphone	542,74 \$
Michel Boisvert	Remboursement de taxes	415,00 \$
Centre résidentiel St-Maurice	Remboursement de taxes	122,50 \$
Denise Martel	Remboursement de taxes	49,64 \$
Lucien Hénaire	Tapis matador, divers	483,17 \$
Biolab	Analyse d'eau	441,35 \$

Genéral bearing service	Pièces	165,25 \$
Sinto inc.	Huile performante, graisse, etc.	198,54 \$
Worseley Canada inc.	Réduit, tuyau, boyau, etc.	1 838,00 \$
Ascenseurs Cloutier ltée	Entretien des équipements	199,00 \$
Westburne	Couvre prise, bouchon, etc.	440,16 \$
François Boisvert & Ass.	Réparation de fournaise	90,30 \$
Javel Bois-Francis inc.	Javel 12 %	285,72 \$
Autobus Baribeau & Fils ltée	Transport en autobus	495,00 \$
Environnement MCM inc.	Assistance technique, formation	3 909,67 \$
Carrières Trois-Rivières inc.	Gravier	345,94 \$
PG Govern inc.	Soutien téléphonique	338,63 \$
Worseley GPI	Boulons, cable en acier inox.	71,98 \$
Garage Charles Turcotte et fils ltée	Pneus pour inter 267 et tracteur	167,06 \$
Action solution sans fil inc.	Microphone standard	69,98 \$
Robitaille équipement inc.	Lame Carbure, lame à bloc, boulons	1 643,46 \$
Sel Warwick inc.	Sel à déglacage et sel à glace en vrac	7 303,65 \$
Centre du ressort T.R. inc.	Entretien préventif	590,91 \$
Distributions G.D.L. enr.	Uréthane pour marche	450,37 \$
Système bureautique SBM inc.	Photocopies	422,59 \$
PR Distribution	Rondelles, huile, etc.	464,19 \$
Mission HGE inc.	Mise en place de loggers	262,44 \$
Les compteurs Lecomte ltée	Promag débitmètre	3 950,63 \$
Clément & Frères ltée	Roulotte patinoire	400,71 \$
Vigneault Lumilec inc.	Réparation, installation lumières	464,03 \$
Canac-Marquis Grenier	Pièces	1 789,59 \$
Patrick Morin	Bouchon, adaptateur, disjoncteur, etc.	109,82 \$
Sécurité plus	Pantalon, chemise, etc.	180,77 \$
Accessoire d'auto Leblanc ltée	Accessoires pour camions	69,95 \$
Infoteck	Ordinateurs et accessoires	3 332,58 \$
AFÉAS	Gâteau pour travail invisible	197,95 \$
Hamel pièces d'autos inc.	Poignée de porte	79,01 \$
André Leblanc & Associés	Rapport d'évaluation	1 693,13 \$
Fins Pique-Assiettes	Buffet réunion	176,32 \$
Alezia Technologie	Installation et configuration serveur	382,37 \$
Hymec inc.	Boyau	54,01 \$
Serv. Techniques inc. provincial	Recharge d'extincteur et cylindre	163,67 \$
Croix Bleue	Assurance collective	3 026,92 \$
Eddynt	Gicleur en laiton	135,57 \$
Rolland Clément & fils inc.	Pièces	320,46 \$
John Meunier inc.	Sonde	2 483,34 \$
Dessureault Leblanc Lefebvre	Honoraires 2009 – vérification	3 724,88 \$
Garage Charest & Frères inc.	Vérification fuite	331,92 \$
Marché Masson & Fils inc.	Lait, café, filtre, etc	96,86 \$
Le Nouvelliste	Cahier spécial MRC	252,84 \$
Wood Wyant inc.	Sani-drip	279,70 \$
Pluritec ltée	Assistance technique	729,17 \$
Oxygène Pro-Tech inc.	Fil électrode, gaz	65,17 \$
Garage Luc Désilets	Collets, tuyau à eau, réparation	95,63 \$
Coopplus Champlain	Essence, huile, diesel	6 078,92 \$
Pièces d'auto H.P. Jacques inc.	Pièces et accessoires	830,15 \$
Les Portes Arco inc.	Porte centre de conditionnement	1 011,36 \$
MRC des Chenaux	Frais annuels fibre optique	84,14 \$
Cooke et Fils inc.	Serrure et ouvrage	154,24 \$
Major mini moteur inc.	Scie à béton	44,34 \$
Signoplus	Poteau de 10 pieds	96,85 \$
Buroplus	Papeterie	426,28 \$
Aline Harnois	Frais de déplacement	100,00 \$
Distribution robert enr.	Accessoires	543,19 \$
Ministre des finances	Frais de base	39,22 \$
Excavation Pronovost Godin inc.	Location de niveleuse	1 128,74 \$
Claude Jacques Services	Réparation cuisinière à la salle	184,37 \$
Plamondon Camquip	Crédit	-22,77 \$

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS PAR DESSUREAULT, LEBLANC, LE-FEBVRE, C.A.

Monsieur Raymond Drouin de la Firme Dessureault, Leblanc, Lefebvre, c.a. présente les états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

REVENUS

Taxes	1 590 756
Paiements tenant lieu de taxes	18 478
Transferts	244 099

Services rendus	51 695
Imposition des droits	59 663
Amendes et pénalités	18 277
Intérêts	26 883
Autres revenus	<u>9 889</u>
	2 019 740

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	381 007
Sécurité publique	194 791
Transport	482 766
Hygiène du milieu	278 960
Santé et bien-être	5 219
Aménagement, urbanisme et développement	61 812
Loisirs et culture	261 740
Frais de financement	<u>50 706</u>
	1 717 001

Surplus de l'exercice **302 739**

CONCILIATION À DES FINS FISCALES FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme (96 657)

AFFECTATIONS

Activités d'investissement (96 571)

Produit de cession 1 400

Gain sur cession 212

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE **111 123**

2009-04-87

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal adopte les états financiers tels que présentés par la Firme Dessureault, Leblanc, Lefebvre, c.a. pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

⇒ Monsieur Charles Henri Masson questionne sur les fusions des 2 MRC – Des Chenaux et Mékinac suite à l'article qui a paru dans le Nouvelliste.

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2010

2010-04-88

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE le conseil municipal mandate la firme Dessureault, Leblanc, Lefebvre, c.a. pour faire la vérification et la préparation des états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

DÉROGATION MINEURE – DOSSIER 468, RUE BENOÎT

2010-04-89

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 468, rue Benoît;

QUE la dérogation a pour but d'autoriser la construction d'un garage à usage résidentiel dont la hauteur à mi-pignon sera de 4.4 mètres.

DEMANDE D'APPUI À LA CPTAQ – DOSSIER LOT 3 995 447

2010-04-90

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE le conseil municipal appuie la demande de monsieur Robert Marcotte qui consiste à lotir et utiliser à des fins autres qu'agricole, une parcelle du lot 3 995 447 afin de permettre l'expansion de l'entreprise Atelier RM.

INSCRIPTION DE MADAME ANDRÉE NEAULT AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ADMQ DU 19,20 ET 21 MAI 2010

2010-04-91

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon, appuyée par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE le conseil municipal autorise madame Andrée Neault et son conjoint à assister au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra les 19, 20 et 21 mai 2010;

QUE la municipalité paie l'inscription au coût de 450,00 \$ plus les taxes et les frais inhérents à ce congrès.

INSCRIPTION DE M. SYLVAIN MONTREUIL AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE

2010-04-92

Il est proposé par monsieur Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE monsieur Sylvain Montreuil ne soit pas autorisé à assister au congrès 2010 de l'ACSIQ aux frais de la municipalité.

DEMANDE DE LA JOURNÉE DE LA FAMILLE DES CHENAUX

2010-04-93

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon, appuyée à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte pour la Journée de la Famille du 16 mai 2010, de fermer à la circulation la rue Thomas-Caron, du rang Saint-Jean à la rue Veillette afin de permettre le stationnement des véhicules ainsi que pour la sécurité des piétons;

QUE le conseil municipal accepte d'interdire pour cette journée, le stationnement sur la rue Notre-Dame pour éviter des bouchons de circulation.

ACHAT DES LOTS 4 567 569 ET 4 567 554 POUR LES RUES ANDRÉANNE BENOÎT ET LE PROLONGEMENT DE LA RUE BENOÎT ET MANDATER LE NOTAIRE

CONSIDÉRANT que l'infrastructure est terminée sur les lots 4 567 569 et 4 567 554;

En conséquence:

2010-04-94

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André:

QUE le conseil municipal procède à l'achat du lot 4 567 569 au coût de 1,00 \$ conditionnellement à la réception du rapport de conformité d'un ingénieur;

QUE le conseil municipal procède à l'achat du lot 4 567 554 au coût de 1,00 \$ conditionnellement à la réception du rapport de conformité d'un ingénieur;

QUE le lot 4 567 569 devienne le prolongement de la rue Benoît et que le lot 4 567 554 devienne la rue Andréanne Benoît;

QUE le conseil municipal mandate Me Josiane Masson afin de procéder à l'acte notarié;

QUE monsieur le maire Gérard Bruneau et madame la directrice générale et secrétaire-trésorière Andrée Neault soient et sont autorisés à signer tout acte à intervenir entre le Centre résidentiel St-Maurice et la municipalité de Saint-Maurice.

RÉSOLUTION POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU POUR LE CAMP DE JOUR

2010-04-95

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte l'offre de Chapiteaux Nord-Sud pour une location de chapiteau du 22 juin au 23 août au coût de 2 100,00 \$ plus les taxes.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2010-504 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 282

ATTENDU que le conseil désire se prévaloir des dispositions de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c.T.-11.001) en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice est déjà régi par un règlement sur le traitement des élus municipaux;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier ledit règlement dans le but de l'actualiser;

ATTENDU que les charges de maire, maire suppléant et de conseiller(ère) comportent de nombreuses responsabilités et qu'elles sont une source de dépenses de toutes sortes pour ceux (celles) qui les occupent;

EN CONSÉQUENCE:

2010-04-96

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par monsieur Donald Jacob:

QUE le conseil municipal de la municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice adopte le règlement numéro 2010-504 et qu'il soit ordonné et statué comme suit:

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante au présent règlement.

ARTICLE 2 ABROGATION

Le présent règlement abroge et remplace en entier tous les règlements antérieurs ayant trait à la rémunération des membres du conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice, ou résolution incompatible avec le présent règlement.

ARTICLE 3 RÉMUNÉRATION DE BASE

La rémunération de base des membres du conseil est établie comme suit :

- a) La rémunération de base annuelle du maire est fixée à 10 054,35 \$.
- b) La rémunération de base annuelle de chaque conseiller(ère) est fixée à 3 351,45 \$.

ARTICLE 4 ALLOCATION DE DÉPENSES

- a) La rémunération de l'allocation de dépenses annuelle du maire est fixée à 5 027,25 \$.
- b) La rémunération de l'allocation de dépenses annuelle de chaque conseiller(ère) est fixée à 1 675,75 \$.

ARTICLE 5 ENTRÉE EN VIGUEUR, VERSEMENT ET RÉTROACTIVITÉ

- a) La rémunération de base annuelle et l'allocation de dépenses annuelle du maire, des conseillères et conseillers établis aux articles 3 et 4 entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 et pour les exercices financiers suivants.
- b) La rémunération de base annuelle et l'allocation de dépenses annuelle de chacun des élus, leur sont versées à tous les mois, soit le 1/12 du montant payable annuellement au maire et aux conseillers(ères).
- c) Pour 2010, une rétroactivité est calculée à compter du 1^{er} janvier 2010, et ce mois par mois, jusqu'à la date de l'entrée en vigueur du présent règlement et versée à chacun des élus municipaux.

ARTICLE 6 INDEXATION

La rémunération de base annuelle et l'allocation de dépenses annuelle des élus municipaux sont indexées au même taux que l'indice des prix à la consommation (IPC) pour chaque exercice financier suivant celui de l'entrée en vigueur du présent règlement.

ARTICLE 7 MAIRE SUPPLÉANT

Advenant le cas où le maire suppléant remplace le maire pendant plus de trente (30) jours, le maire suppléant aura droit, à compter de ce moment, et ce jusqu'à ce que cesse le remplacement à une somme égale à la rémunération du maire pendant cette période.

ARTICLE 8 REMBOURSEMENT DES DÉPENSES

En outre des rémunérations et de l'allocation des dépenses plus haut mentionnées, pour pouvoir poser, dans l'exercice de ses fonctions, un acte dont découle une dépense pour le compte de la municipalité, tout conseiller(ère) doit recevoir du conseil, une autorisation préalable à poser l'acte et à dépenser en conséquence un montant n'excédant pas celui que fixe le conseil. Ce dernier approuve le paiement sur présentation d'un état appuyé de toutes les pièces justificatives.

ARTICLE 9 RÉCLAMATION DES DÉPENSES

Pour réclamer le remboursement d'une dépense autorisée, l'élue(e) devra présenter à la directrice générale et secrétaire-trésorière la formule fournie par la municipalité dûment complétée et signée. Devront être jointes à cette formule, les pièces justificatives suivantes:

- a) Frais de déplacement : utilisation d'un véhicule automobile, nombre de kilomètres parcourus.
- b) Frais de repas : la facture attestant la dépense ou le reçu attestant le paiement.
- c) Frais de séjour : la facture attestant la dépense ou le reçu attestant le paiement.
- d) Frais de stationnement : la facture attestant la dépense ou le reçu attestant le paiement.

ARTICLE 10 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

/GÉRARD BRUNEAU/
Gérard Bruneau, Maire

/ANDRÉE NEAULT/
Andrée Neault, Directrice générale
et secrétaire-trésorière

DEMANDE DU RÉSEAU QUAD MAURICIE

Le dossier reste à l'étude.

DEMANDE DU COMITÉ D'EMBELLEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE 2 BOÎTES À FLEURS

2010-04-97

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE le conseil municipal autorise le comité d'embellissement à construire 2 boîtes à fleurs, une au garage municipal et l'autre au parc Hector Neault au coût total de 2 769,50 \$ plus les taxes applicables.

DEMANDE DU BULLETIN DES CHENAUX POUR LE CAHIER SPÉCIAL 35^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMLIN

2010-04-98

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QU'un montant de 145,00 \$ plus taxes soit versé au Bulletin des Chenaux pour l'achat d'un bandeau pour le 35^e anniversaire de l'école secondaire Le Tremplin.

RÉSOLUTION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PROGRAMMATION CONJOINTE DES LOISIRS ET DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Le dossier demeure à l'étude.

OFFRE DE PAGÉ CONSTRUCTION

Le dossier demeure à l'étude.

SOUSSIONS POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DANS LES SECTEURS BENOÎT ET BRÛLÉ

CONSIDÉRANT qu'une rencontre a été faite avec les résidents concernés du secteur Benoit et Brûlé;

CONSIDÉRANT que suite à un sondage mené auprès des résidents de ces secteurs concernés et que les frais d'asphaltage sont aux frais de ces mêmes résidents, la poste de 8,4 mètres d'asphaltage a été retenue;

En conséquence:

2010-04-99

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

QUE le conseil municipal autorise madame Andrée Neault à déposer un appel d'offres pour aller en soumission pour l'asphaltage des secteurs Benoit et Brûlé phase I avant les pylônes d'Hydro-Québec.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE M. PHYLIP ALARIE

CONSIDÉRANT que M. Phylip Alarie a remporté la médaille d'or au Championnat Canadien de boxe en février dernier;

CONSIDÉRANT qu'il a été choisi afin de participer au Championnat du monde pour représenter le Canada en Azerbaïdjan;

CONSIDÉRANT que ce voyage lui occasionne des frais considérables;

En conséquence:

2010-04-100

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal félicite M. Phylip Alarie pour sa médaille d'or ainsi que sa participation au Championnat du monde;

QU'un montant de 500,00 \$ soit versé à M. Phylip Alarie comme aide financière.

DEMANDE DE LA FÊTE DES MOISSONS 2010

2010-04-101

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QU'un montant de 300,00 \$ soit versé au comité de la Fête des moissons comme aide financière;

QUE le conseil municipal défraie la participation des jeunes du programme CJS à l'accueil;

QUE le conseil municipal autorise le prêt d'équipement et de promotion tel que défini dans la demande.

TOURNOI DE GOLF DE LA FÊTE DE LA SOLIDARITÉ

2010-04-102

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil ne donne pas suite.

LETTRE DE LA CSST CONCERNANT LE DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT que la résolution numéro 2010-03-80 faisait état d'un avis de la CSST concernant la possibilité d'effectuer ses tâches comme directeur du service incendie même s'il est prestataire de la CSST;

CONSIDÉRANT que la CSST a fait parvenir à la municipalité un avis à cet effet;

En conséquence:

2010-04-103

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité:

QUE le conseil municipal accepte de réintégrer monsieur Sylvain Montreuil afin qu'il exerce ses fonctions de directeur du service incendie.

OFFRE DE SERVICE POUR L'ENTRETIEN DE LA CLIMATISATION AU BUREAU MUNICIPAL

2010-04-104

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE le conseil municipal accepte l'offre de Contrair pour l'entretien annuel 2010 de l'unité climatisé du bureau municipal au coût de 60,00 \$.

RÉSOLUTION RELATIVE AU PROJET DE LOI C-429

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-429 oblige le Ministère des Travaux publics à étudier, avant de lancer un appel d'offres pour la construction, l'entretien ou la réparation d'immeubles fédéraux, le concept favorisant l'utilisation de bois tout en tenant compte des facteurs de coût et d'émissions de gaz à effet de serre.

CONSIDÉRANT que l'utilisation du bois comporte des avantages environnementaux en ce qui a concerne l'émission de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie;

CONSIDÉRANT que le projet de loi envoie un message direct au Gouvernement du Canada et à la population sur les possibilités offertes par les technologies du bois et les ressources québécoises et canadiennes, en plus de stimuler la consommation du bois;

CONSIDÉRANT que plusieurs gouvernements dans le monde ont instauré des politiques favorisant l'utilisation du bois dans la construction d'édifices publics (ex : la Suède, la France la Nouvelle-Zélande, le Québec, la Colombie-Britannique etc.)

CONSIDÉRANT que cette mesure n'engendre aucun coût au gouvernement canadien;

En conséquence:

2010-04-105

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipale demande aux députés fédéraux d'appuyer le projet de loi C-429, car il permettrait de venir en aide à des milliers de travailleurs, d'entreprises, de familles et de collectivités affectés par la crise forestière.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT POUR LE BRIS D'UN PANTALON À LA SALLE

CONSIDÉRANT que madame Rita Grandmont a apporté son pantalon qui s'est brisé sur une chaise à la salle municipale;

En conséquence:

2010-04-106

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par la conseillère Sophie Gagnon:

QUE le conseil municipal rembourse l'achat de madame Grandmont au montant de 23,70 \$ taxes incluses.

MODIFICATION POUR LA PEINTURE DES PORTES AU GARAGE

CONSIDÉRANT qu'une erreur s'est produite dans la couleur des portes commandées pour le garage;

En conséquence:

2010-04-107

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal accepte de verser à la Compagnie Baril un montant de 1 500,00 \$ pour procéder à la peinture des portes de garage.

RÉSOLUTION POUR ÉLECTIONS SIMULTANÉES SCOLAIRES ET MUNICIPALES

2010-04-108

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal ne donne pas suite à la demande.

RÉSOLUTION POUR LA PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

ATTENDU que la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés;

ATTENDU que pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération;

ATTENDU que les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants des gouvernements et des entreprises quand il s'agit de bâtir des communautés fortes et épanouies;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Maurice serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles;

ATTENDU que plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat;

ATTENDU qu'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de la municipalité de Saint-Maurice;

En conséquence:

2010-04-109

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal de Saint-Maurice proclame par la présente que la semaine du 18 au 24 avril sera la «Semaine de l'action bénévole» dans notre municipalité en 2010;

QUE le conseil municipal invite tous les citoyens et toutes les citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité en s'engageant à répondre aux besoins communautaires par des gestes de bénévolat.

RÉSOLUTION POUR LE SORT DU NUCLÉAIRE AU QUÉBEC

2010-04-110

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal ne donne pas suite à la demande.

TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU CSSS DE TROIS-RIVIÈRES

2010-04-111

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal ne donne pas suite à la demande.

RÉSOLUTION POUR LE PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCALE – COMPENSATION DE BASE AUX MUNICIPALITÉS

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 84 998,00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dûment complétée;

2010-04-112

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

QUE la municipalité de Saint-Maurice informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADHÉSION À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

2010-04-113

Il est proposé par madame la conseillère Sophie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil ne donne pas suite à la demande.

INSCRIPTION DE MME ANDRÉE NEAULT À LA FORMATION DE L'ADMO LE 19 OCTOBRE 2010

2010-04-114

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

QUE le conseil municipal autorise madame Andrée Neault à assister à la formation de l'ADMQ qui se tiendra le 19 octobre 2010;

QUE la municipalité paie l'inscription au coût de 185,00 \$ plus les taxes et les frais inhérents à cette formation.

DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE POUR LA CLASSIQUE LOUIS GARNEAU-CASCADES MONTRÉAL-QUÉBEC

CONSIDÉRANT que la Classique Louis Garneau Cascades Montréal-Québec demande l'autorisation de passage le 15 août 2010;

En conséquence:

2010-04-115

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal autorise le passage de la classique tel que défini sur le croquis présenté.

RAPPORT FINANCIER AU 28 FÉVRIER 2010

La secrétaire-trésorière dépose pour consultation les états financiers au 28 février 2010.

LETRE DU MINISTRE LAURENT LESSARD POUR LE RÈGLEMENT 2009-487 RELATIVEMENT À L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Maurice a reçu une lettre du ministre Laurent Lessard concernant le règlement numéro 2009-487 relativement à l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que le ministre fait part de son intention d'approuver ce règlement;

En conséquence:

2010-04-116

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Andrée Neault afin de rencontrer les fonctionnaires délégués par la Ville de Trois-Rivières concernant un accord sur le partage du passif et de l'actif.

RÉSOLUTION POUR DEMANDER AU MTQ LE TRANSFERT DE LA SUBVENTION POUR LA PISTE CYCLABLE

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Maurice a fait une demande financière au ministère des Transports pour la réalisation d'une piste cyclable entre le rang Saint-Alexis et le rang Saint-Jean;

CONSIDÉRANT que le ministre des Transports a accepté le projet en date du 15 septembre 2009;

CONSIDÉRANT que selon la planification 2010-2011 du ministère des Transports, ce tronçon sera refait par le ministère et élargi afin de permettre l'aménagement d'une piste cyclable;

En conséquence:

2010-04-117

Il est proposé par monsieur Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal demande à la ministre des Transports de transférer la contribution qui avait été préalablement établie sur la phase II du projet piste cyclable de la municipalité de Saint-Maurice;

QUE les travaux s'étendent au village (rue Notre-Dame) jusqu'au rang Saint-Félix, selon le tracé du réseau cyclable régional inclus au schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Chenaux.

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UNE REMORQUE

2010-04-118

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller:

QUE le conseil municipal procède à l'achat d'une remorque 2007 au coût de 2 900,00 \$ plus les taxes applicables.

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR L'AQUEDUC

2010-04-119

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'enregistreur de pression pour les lignes d'aqueduc au coût de 6 000,00 \$ plus les taxes applicables.

DEMANDE DE DON DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

2010-04-120

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

QU'un montant de 50,00 \$ soit versé comme don à la Société canadienne du cancer.

RÉSOLUTION POUR L'OFFRE D'ACHAT DU 1544, RUE NOTRE-DAME, LOT 3 994 357

CONSIDÉRANT les besoins grandissants de l'école de la Source pour des locaux de classe suite aux familles qui s'installent à Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT que la bibliothèque de Saint-Maurice occupe présentement un local à l'école de la Source;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se doter d'installations afin de relocaliser la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que la bâtisse située au 1544, rue Notre-Dame serait très appropriée pour y loger la bibliothèque municipale ainsi que le centre de conditionnement physique;

En conséquence:

2010-04-121

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal établisse une promesse d'achat pour le lot 3 994 357 avec bâtisse portant le numéro civique 1544, Notre-Dame au montant de 170 000 \$ plus taxes applicables;

QUE cette promesse d'achat est conditionnelle à l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt et des subventions applicables si nécessaires;

QUE monsieur le maire Gérard Bruneau et madame la secrétaire-trésorière Andrée Neault soient et son autorisés à signer cette promesse d'achat pour et au nom de la municipalité.

AVIS DE MOTION POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT L'ACHAT DU 1544, RUE NOTRE-DAME, LOT 3 994 357

Monsieur le conseiller Mario Massicotte donne avis de motion de la présentation lors d'une séance au conseil d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'achat du lot 3 994 357 portant le numéro civique 1544, rue Notre-Dame Saint-Maurice.

**RÉSOLUTION POUR L'OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT
3 995 023**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Maurice a déjà amorcés un développement résidentiel dans le secteur village;

CONSIDÉRANT que la demande de terrain est grandissante dans le secteur village;

CONSIDÉRANT le désir du conseil municipal de garder une uniformité pour ce développement;

CONSIDÉRANT que le terrain au bout de la rue Pruneau appartient à un particulier;

En conséquence:

2010-04-122

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

QUE le conseil municipal offre à monsieur Hans Imhof la somme de 100 000,00 \$ plus les taxes applicables pour l'achat du terrain au bout de la rue Pruneau qui est une partie du lot 3 995 033 pour procéder à la continuité du développement résidentiel du secteur village;

QUE le conseil municipal autorise le transfert du 50 000 \$ du fonds de réserve ainsi qu'un montant de 58 000,00 \$ du surplus accumulé afin de procéder au paiement de cette parcelle de terrain.

**AVIS DE MOTION POUR PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR
LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU SECTEUR BENOÎT**

Monsieur le conseiller Michel Beaumier donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour les travaux d'asphaltage du secteur Benoît phase I.

**AVIS DE MOTION POUR PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR
LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE DU SECTEUR BRÛLÉ**

Madame la conseillère Sophie Gagnon donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour les travaux d'asphaltage du secteur Brûlé phase I.

**DEMANDE DU JOURNAL LA GAZETTE DE LA MAURICIE POUR LE 30^E
ANNIVERSAIRE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MORAINÉ**

2010-04-123

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil ne donne pas suite à la demande.

**RÉSOLUTION POUR MANDATER M. JEAN CHÂTEAUNEUF, ARPEN-
TEUR POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE CONCERNANT LA PAR-
TIE DU LOT 3 995 023**

CONSIDÉRANT qu'un morcellement du lot 3 995 023 est nécessaire pour la continuité du développement de la rue Pruneau;

CONSIDÉRANT qu'un plan d'implantation des futurs terrains est nécessaires;

En conséquence:

2010-04-124

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur Donald Jacob:

QUE le conseil municipal autorise Monsieur Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre afin de procéder au morcellement du lot 3 995 023;

QUE le conseil municipal autorise monsieur Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre à procéder au piquetage ainsi qu'à la préparation du plan de lotissement pour le prolongement de la rue Pruneau;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de monsieur Jean Châteauneuf au coût de 700 \$ plus les taxes applicables pour la préparation du document et de 495 \$ plus les taxes pour le cadastrage de chaque terrain.

INFORMATION

1. Lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant la 5^e édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et sa fin de semaine active qui auront lieu du 6 au 9 mai 2010.
2. Lettre du ministère du Développement durable, et de l'Environnement et des Parcs concernant le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau.
3. Lettre du Centre d'action bénévole de la Mauricie concernant la semaine nationale de l'action bénévole qui se déroulera au 18 au 24 avril 2010, sous le thème «Bénévole pour la vie».
4. Lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant le Service d'inspection par thermographie.
5. Lettre du Gouvernement du Québec concernant le règlement 2009-487 relativement à l'annexion d'une partie du territoire de la Ville de Trois-Rivières.
6. Lettre de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie concernant leurs premiers résultats du virage qu'ils ont entrepris.
7. Lettre de la Commission municipale du Québec concernant la médiation et l'arbitrage des différends.
8. Lettre de la MRC des Chenaux concernant le suivi de la planification stratégique de la MRC des Chenaux.
9. Lettre de Canards illimités concernant de nouveaux outils pour planifier le développement du territoire.
10. Lettre de la Fondation Rues principales concernant leurs colloques.
11. Copie de la Résolution adoptée à Saint-Luc-de-Vincennes autorisant l'inspecteur municipal à faire passer la niveleuse.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-04-125

Il est proposé unanimement:

QUE ladite séance soit close.

La signature apposée au bas du procès-verbal vaut pour chacune des résolutions.

Gérard Bruneau, maire

Andrée Neault, directrice générale
et secrétaire-trésorière